

# SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

## *Avis d'appel d'offres*

**Nom de l'Autorité contractante :** Mairie de Karimama

Objet : Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau, magasin avec équipements plus un bloc de deux douches et deux latrines et réhabilitation de la clôture avec fourniture et installation d'équipement ludique pour aire de jeux des écoliers à l'EM KARIMAMA 1

**Référence SIGMaP :** T\_ST\_116704

Avis n° : 58/04/IM.CKM/PRMP/CCMP/SPRMP/2026 du 16.1.04.1.2026

Identification de la procédure : **appel d'offres ouvert national**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Karimama version 1 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 03 février 2026.

2. La Mairie de Karimama a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget primitif *des ressources* du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer le programme de construction de bâtiments commerciaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'appel d'offres ouvert relatif **aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau, magasin avec équipements plus un bloc de deux douches et deux latrines et réhabilitation de la clôture avec fourniture et installation d'équipement ludique pour aire de jeux des écoliers à l'EM KARIMAMA 1.**

3. La Mairie de Karimama sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants répartis en lot unique.

Les travaux à réaliser sont relatifs aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau, magasin avec équipements plus un bloc de deux douches et deux latrines et réhabilitation de la clôture avec fourniture et installation d'équipement ludique pour aire de jeux des écoliers à l'EM KARIMAMA 1. Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises**

**❖ Capacités techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et l'année en cours deux (02) marchés de travaux de construction **d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin avec équipements et/ou un bloc de deux douches et deux latrines et réhabilitation de la clôture avec fourniture et installation d'équipement d'un montant au moins égal à : soixante-trois millions soixante-douze mille (63 072 000) FCFA HTVA**, justifiés par des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions assorti du contrat enregistré (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte représentations ou organisation internationale au Bénin) ou tout autre personne morale de droit privé.

ef

-Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

-Disposer du matériel conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

❖ **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers (copies légalisées des quinze premières pages) pour les exercices (2023, 2024 et 2025) certifiés par un Expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention de la DGI ;

-Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 et de montant au moins égal à : **Soixante-dix-huit millions huit cent quarante mille (78 840 000) HTVA FCFA ;**

-Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres et/ou de lignes de crédits à hauteur de : **Vingt-cinq millions deux cent vingt-huit mille huit cent cinquante (25 228 850) FCFA**, justifiés par une attestation de capacité financière certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin et conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

❖ **Capacités techniques et expériences :**

-Être une entreprise ou groupement d'entreprises intervenant ou exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

-Disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, comme indiqué au point 6 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;

-Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées au point 5 de la sous-section Critères d'évaluation et de qualification

❖ **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture (copies légalisées des quinze premières pages) et les états financiers certifiés (copies légalisées des quinze premières pages) de leurs années d'existence dans les formes prescrites dans l'annexe A-3-2 ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels (en originale) ou un engagement de souscrire à une assurance de risques professionnels à hauteur d'un montant de : **Soixante-douze millions cinq cent trente-deux mille neuf cents (72 532 900) FCFA** portant l'objet du marché, le montant et la période devra couvrir l'exécution du marché ;

- Fournir une attestation de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité, de fonds propres ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **Vingt-cinq millions deux cent vingt-huit mille huit cent cinquante (25 228 850) FCFA**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de Cinq (05) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Karimama**; email : [s\\_prmp.karimama@mairie.bj](mailto:s_prmp.karimama@mairie.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Karimama** ; email : [s\\_prmp.karimama@mairie.bj](mailto:s_prmp.karimama@mairie.bj) tous les jours ouvrable de 08heures à 12h30 et de 14h à 17h30, heures Locales.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 24 Avril 2026..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau du Secrétariat des Marchés Publics ; hôtel de ville de Karimama ; e-mail : [s\\_prmp.karimama@mairie.bj](mailto:s_prmp.karimama@mairie.bj)** . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée et unique de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Bureau du Secrétariat des Marchés Publics ; hôtel de ville de Karimama ; tél : (+229) 019778290**..... e-mail : [s\\_prmp.karimama@mairie.bj](mailto:s_prmp.karimama@mairie.bj) au plus tard le 19 Mai 2026 à 10 heures **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées **sans** être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la Mairie de Karimama le 19 Mai 2026 à 10 heures 30 minutes**.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **six cent trente mille sept cent vingt (630 720) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Karimama, le 16/04/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,



*[Signature]*

**Teslim Owatondji BELLO**